

Élections législatives 2022

Campagne d'interpellation des candidats aux législatives en Franche-Comté menée par :



Association France-Palestine Solidarité
AFPS Besançon

AFPS de Besançon et sa région :
3 rue Beauregard, 25000 Besançon
afps.besancon@gmail.com
Siège national AFPS :
21 ter rue Voltaire, 75011 Paris
www.france-palestine.org





AFPS Nord Franche-Comté
afps-gnfc90@hotmail.fr

CCFD-Terre solidaire
- de Belfort
ccfd90@ccfd-terresolidaire.org
- du Doubs
ccfd25@ccfd-terresolidaire.org



Ligue des Droits de l'Homme :
- de Franche-Comté
- de Belfort
belfort@ldh-france.org
- de Besançon
besancon@ldh-france.org
- de Dole
ldhdole@ldh-france.org
- de Vesoul
vesoul@ldh-france.org

La Cimade
de Besançon
besancon@lacimade.org



Mouvement de la Paix
du Doubs
mvtpaix25@free.fr

MRAP du Doubs
mrap25@netcourrier.com



Récidev (Ritimo)
Franche-Comté
contact@recidev.org

Dans le cadre de la campagne nationale de la Plateforme des ONG Françaises pour la Palestine :

La Plateforme des ONG françaises pour la Palestine, un réseau de 40 associations françaises œuvrant pour le respect du droit en Palestine, par la sensibilisation du grand public, le plaidoyer auprès des institutions et l'éducation à la solidarité avec le peuple palestinien.

Membres : Amani, Artisans du Monde, AURDIP, AFPS, AJPF, Cedetim, CEMEA, Cimade, CICUP, CCFD-Terre Solidaire, Comité Palestine Israël 44-49, Comité Gaza Jérusalem Méditerranée, CVPR-PO, Enfants Réseau Monde/Services, FSGT, LDH, LIFPL-section française, MRAP, Mouvement de la Paix, MIR, MAN, One Justice, Pax Christi France, Secours Catholique-Caritas France, SIDI, Soutien Humain Terre, UJFP. **Observateurs :** Agir ensemble pour les droits de l'Homme, Amnesty International France, Association Pour Jérusalem, Chrétiens de la Méditerranée, CRID, Collectif judéo-arabe et citoyen pour la Palestine, Francas, GAIC, Humanité & Inclusion, Médecins du Monde, Palmed France, PUI, Ritimo.



Plateforme des ONG Françaises pour la Palestine

شبكة المنظمات الفرنسية
من أجل فلسطين

Législatives 2022, Doubs, Haute-Saône, Jura, Territoire de Belfort

interpellation des candidats sur des questions relatives à la Palestine sous occupation, Israël, et la France

Comme à chaque élection, la **Plateforme des ONG Françaises pour la Palestine** qui regroupe nationalement près de 40 associations, dont certaines des grandes ONG françaises, interpelle par questionnaire les candidats. En Franche-Comté, la campagne a été portée par 13 groupes locaux des associations de la Plateforme des ONG Françaises pour la Palestine (représentant pas loin de 100 associations en Franche-Comté, Récidev étant un collectif de plus de 80 associations) :

Association France Palestine Solidarité (AFPS de Besançon et de sa région, avec AFPS Nord Franche-Comté), Cimade (Besançon), Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD-TS 25 et 90), Ligue des Droits de l'Homme (LDH 25, 39, 70, 90 et région Bourgogne-Franche-Comté), Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP 25), Mouvement de la Paix (MP 25), Réseau Citoyenneté Développement (Récidev Bourgogne Franche-Comté).

Plan :

1 Procédure

1.1 Le questionnaire

1.2 Candidats interpellés

2 Positions et engagements des candidat(e)s aux élections législatives 2022, Départements du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort

2.1 Les candidats des partis de droite

2.2 Les candidats de la majorité présidentielle

2.3 Réponses des candidats du Doubs

2.4 Réponses des candidats du Jura

2.5 Réponses des candidats de Haute-Saône

1 Procédure :

1.1 Le questionnaire :

Pour une bonne appréhension des réponses des candidats, nous vous engageons à consulter les questions avec leur contextualisation.

« Nous savons trop bien que notre liberté n'est pas complète sans la liberté des Palestiniens » (Nelson Mandela)



Questionnaire à l'attention des candidats aux élections législatives de 2022 portant sur la Palestine

Question : Vous engagez-vous à voter en faveur de l'adoption d'une législation nationale visant à interdire le commerce avec les colonies israéliennes ?

Contexte :

Selon le droit international, les États tiers ont l'obligation de cesser les relations économiques avec les colonies israéliennes. En effet, la 4e Convention de Genève indique que les États parties doivent « *faire respecter* » le droit international humanitaire. Les États tiers ont en outre l'obligation de ne pas reconnaître comme licite une situation illégale, et de ne pas prêter aide ou assistance au maintien d'une situation illégale.

Le 8 septembre 2021, la Commission européenne a enregistré une initiative citoyenne européenne (ICE) demandant l'interdiction du commerce avec les colonies¹, reconnaissant que cette interdiction serait une mesure commerciale et non pas une sanction. Depuis le 20 février 2022, cette [ICE est ouverte à la signature des citoyens européens](#).

Des propositions de loi pour l'interdiction du commerce avec les colonies sont examinées dans plusieurs pays européens (Irlande, Finlande) et la différenciation entre produits israéliens et produits venant des colonies est étudiée par l'actuel gouvernement belge.

Question : Vous engagez-vous à voter en faveur de la ratification de la Convention de 1973 sur l'élimination du crime d'apartheid ?

Contexte :

Plusieurs structures de l'ONU et ONG de défense des droits humains ont documenté ces dernières années des rapports sur l'existence d'un régime d'apartheid en Israël et en Palestine occupée. Selon le statut de Rome instituant la Cour pénale internationale, « par crime d'apartheid on entend des actes inhumains (...) commis dans le cadre d'un régime institutionnalisé d'oppression systématique et domination d'un groupe racial sur tout autre groupe racial (...) et dans l'intention de maintenir ce régime ».

En 2017, le rapport Falk-Tilley commandé par l'ONU a mis en évidence la fragmentation du peuple palestinien comme outil central du régime d'apartheid. Le 12 décembre 2019, sur la base du rapport des ONG palestiniennes, le Comité de l'ONU pour l'élimination des discriminations raciales reconnaissait la continuité des pratiques de ségrégation raciales et d'apartheid visant les Palestiniens des deux côtés de la frontière de 1967.

En janvier 2021, l'ONG israélienne B'Tselem a publié un rapport intitulé « *Un régime de suprématie juive du Jourdain à la Méditerranée : c'est l'apartheid* »². L'ONG internationale de défense des droits de l'homme Human Rights Watch a publié son rapport « *Un seuil franchi : les autorités israéliennes et les crimes d'apartheid et de persécution* »³. En février 2022, Amnesty International a publié un rapport concluant que le gouvernement israélien a démontré son intention de maintenir la domination des Israéliens juifs sur les Palestiniens en Israël et en Palestine occupée.

Question : Dans le cadre du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, vous engagez-vous à agir en faveur de la reconnaissance de l'État de Palestine par la France ?

Contexte :

A ce jour 139 pays reconnaissent l'État de Palestine sur les 197 États actuellement reconnus par l'ONU, soit plus des deux tiers d'entre eux. Le 2 décembre 2014, l'Assemblée nationale a adopté une résolution demandant au Gouvernement français de reconnaître l'État de Palestine par 339 voix contre 151. Mais cette prérogative est en France un pouvoir de l'exécutif, qui a pour le moment choisi de ne pas y donner suite. La reconnaissance de l'État de Palestine ne présage pas d'une solution politique, mais permet de reconnaître le droit à l'autodétermination du peuple palestinien.

¹ Communiqué de la CECP et de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine, <https://plateforme-palestine.org/La-victoire-juridique-sur-la-commission-europeenne-ouvre-la-voie-a-l-arret-du>

² B'Tselem, *Un régime de domination juive de la Méditerranée à la mer du Jourdain : c'est l'apartheid*, 12 janvier 2021, https://www.btselem.org/publications/fulltext/202101_this_is_apartheid

³ Human Rights Watch, *Des politiques israéliennes abusives constituent des crimes d'apartheid et de persécution*, 27 avril 2021, <https://www.hrw.org/fr/news/2021/04/27/des-politiques-israeliennes-abusives-constituent-des-crimes-dapartheid-et-de>

Question : Vous engagez-vous à protéger les libertés associatives des organisations de la société civile qui critiquent la politique du gouvernement israélien et défendent les droits du peuple palestinien ?

Contexte :

La Plateforme des ONG françaises pour la Palestine a publié en octobre 2021 un rapport intitulé « *Attaques, diffamation : décryptage des stratégies de délégitimation de la défense des Palestiniens* »⁴. Ce rapport met en lumière la recrudescence d’attaques - en France notamment - visant à faire taire les associations et personnes qui défendent le respect des droits de l’homme et du droit international en Palestine.

1.2 Candidats interpellés en Franche-Comté :

Le principe a été d’interpeller l’ensemble des candidats du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône, ainsi que du Territoire de Belfort à l’exception de l’extrême droite et sa nébuleuse. Par ailleurs, nous n’avons pas toujours trouvé les coordonnées mail des candidats pour leur envoyer le questionnaire. L’idéologie de certaines formations, ou de candidats indépendants, n’ayant pas pu être clairement identifiée, ils n’ont pas été sollicités.

Ont ainsi été interpellés, **42 candidats** de Lutte Ouvrière, de la NUPES (EELV, LFI, PCF), du Parti radical de gauche, de la Majorité Présidentielle, des Républicains : Europe Écologie les Verts (EELV), La France insoumise (LFI), Les Républicains (LR), Lutte Ouvrière (LO), Majorité présidentielle (MP), Parti Communiste Français (PCF), Parti Radical de Gauche (PRG). Les **17 candidats qui ont répondu** au questionnaire sont indiqués **en gras et en vert**.

Doubs :

1 ^{ère} circonscription	2 ^{ème} circonscription	3 ^{ème} circonscription
CROIZIER Laurent (MP - MoDem)	ALAUZET Éric (MP - Renaissance)	DAYET Virgine (NUPES - PCF)
FRIESS Nicole (LO)	RAVACLEY Stéphane (NUPES - EELV)	Nicolas PACQUOT (MP - Renaissance)
INEZARENE Salima (PRG)	VUITTON Brigitte (LO)	PLAIN Franck (LO)
VEZIES Séverine (NUPES - LFI)		
VIENET Michel (LR)		

4 ^{ème} circonscription	5 ^{ème} circonscription
BARBIER Frédéric (LRM)	Philippe ALPY (MP- Horizons)
Brigitte COTTIER (NUPES - LFI)	GENEVARD Annie (LR)
Michel TREPPO (LO)	LUDI Martine (LFI)
	Sonya MORRISSON (LO)

Jura :

1 ^{ère} circonscription	2 ^{ème} circonscription	3 ^{ème} circonscription
Anthony BRONDEL (NUPES - LFI)	DALLOZ Marie-Christine (LR)	CHAPITAUX Médéric (Divers centre)
BRULEBOIS Danielle (MP - Renaissance)	MARCHET Christian (LO)	Hervé PRAT (NUPES - EELV)
MOREL Johanne (LO)	TERNANT Évelyne (NUPES - PCF)	REVOY Dominique (LO)

Haute-Saône :

1 ^{ère} circonscription	2 ^{ème} circonscription
BESSOT-BALLOT Barbara (MP - Renaissance)	APRO Isabelle (LO)
DOUSSOT Dimitri (LR)	Patrice GUERAIN (NUPES - LFI)

⁴ Plateforme des ONG françaises pour la Palestine, *Attaques, diffamation : décryptage des stratégies de délégitimation de la défense des Palestiniens*, 14 octobre 2021, <https://plateforme-palestine.org/Rapport-Attaques-diffamation-decryptage-des-strategies-de-delegitimation-de-la>

FISCHER Cédric (LO)	LEJEUNE Christophe (MP - Renaissance)
GIRARDOT Sandra (NUPES - LFI)	
RICARD Laurent (PS)	

Territoire de Belfort :

1 ^{ère} circonscription	2 ^{ème} circonscription
BOUCARD Ian (LR)	CHAUCHE Florian (NUPES – LFI)
LORIDAT Gérald (NUPES - LFI)	Baptiste PETITJEAN (MP - Refondation républicaine)
GRUDLER Fabien (LRM)	VALLVERDU Didier (Divers droite)
	ZUMKELLER Michel (UDI)

**2-Positions et engagements des candidat(e)s aux
élections législatives 2022
Départements du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône et du
Territoire de Belfort**

2.1- Candidats de la droite

Territoire de Belfort 2^{ème} circonscription, réponse de M. Michel ZUMKELLER (UDI), Député sortant :

*Bonjour Monsieur,
Le mail a bien été reçu, je vous en remercie.
Vous connaissez ma position, je l’ai déjà évoqué avec vous.
Je suis en Palestine, comme ailleurs, favorable à l’émancipation des peuples.
Je souhaite qu’une solution pacifique soit trouvée même s’il faut contraindre l’état d’Israël sur certains points.
Il y a malheureusement des extrêmes dans les 2 camps.
Travailler ensemble avec l’immense majorité des peuples Palestiniens et Israéliens qui ne souhaitent que la Paix.
Bien cordialement,
Michel ZUMKELLER
Député et candidat aux élections*

Pour ce qui est des autres candidats de la droite, aucun n’a souhaité faire connaître aux électeurs ses positions en répondant au questionnaire qui leur a été soumis. Cependant, certains d’entre eux ont pris des positions publiques, dont nous allons faire état, notamment en décembre 2014 sur la résolution de l’Assemblée nationale portant sur la reconnaissance de l’État de Palestine par la France, ainsi qu’en septembre-octobre 2011, sur la demande palestinienne d’adhésion aux Nations unies.

Liste des candidats en Franche-Comté qui ont voté contre la proposition de résolution portant sur la reconnaissance de l’État de Palestine par la France :

- Mme. Annie GENEVARD, Députée sortante, candidate (LR) 5^{ème} circ. Doubs

Candidat en Franche-Comté qui n’a pas pris part au vote sur la proposition de résolution portant sur la reconnaissance de l’État de Palestine par la France :

- Marie-Christine DALLOZ, Députée (LR) sortante, candidate 2^{ème} circ. du Jura

Candidats en Franche-Comté qui a refusé de prendre part aux votes par le Conseil régional et par le Conseil général du Jura, des motions demandant à la France de voter l'adhésion pleine et entière de la Palestine aux Nations unies :

- Mme. Annie GENEVARD, Députée (LR) sortante, candidate 5^{ème} circ. Doubs

2.2- Candidats de la majorité présidentielle

De même que pour les candidats investis par des partis de droite, les candidats de la majorité présidentielle n'ont pas répondu à l'interpellation... Néanmoins les positions de certains sont connues, en particulier en ce qui concerne M. É. Alauzet, candidat dans la 2^{ème} circonscription du Doubs.

M. Éric ALAUZET 2^{ème} circonscription du Doubs (Majorité présidentielle), Député sortant :

Nous nous permettons de rappeler, les implications passées du Député sortant en faveur des droits du peuple palestinien, ainsi que les divergences politiques que nous pouvons avoir.

Durant sa **1^{ère} mandature de 2012 à 2017**, M. le Député Alauzet a fait preuve de disponibilité et d'écoute et **a apporté son soutien à quelques reprises** aux droits du peuple palestinien, sur le plan politique et surtout sur des situations humanitaires. Il a accepté des rencontres avec des délégations palestiniennes. Il a voté la demande de reconnaissance de l'État de Palestine par la France et avait signé un appel au gouvernement français pour lui demander d'intervenir en faveur du prisonnier politique Franco-Palestinien, Salah Hamouri, victime d'un harcèlement acharné de la part de l'État d'Israël. S'il est ouvert au dialogue, certains **différends politiques de fond** demeurent néanmoins avec le mouvement de solidarité avec le peuple palestinien, notamment sur une question majeure, M. É. Alauzet est opposé au principe de la campagne Boycott-Désinvestissement-Sanctions (BDS).

Durant sa **2^{ème} mandature 2017-2022**, nous n'avons en revanche **pas eu de réponse à nos sollicitations**, notamment en ce qui concerne les questions relatives à Jérusalem-Est et au nettoyage ethnique de la population palestinienne en cours dans cette partie de la ville.

Mme. Barbara BESSOT-BALLOT, 1^{ère} circonscription de Haute-Saône (Majorité présidentielle), Députée sortante :

Sollicitée par l'AFPS de Besançon et de sa région (25, 39, 70), Madame la Députée Barbara BESSOT BALLOT a voté contre la « Proposition de résolution visant à lutter contre l'antisémitisme ». Cette proposition de loi qui visait à empêcher la possibilité de critiquer la politique menée par l'État d'Israël, était présentée par M. le député Sylvain Maillard, lié au lobby des colons israéliens.

2.3- Candidats du Doubs

Réponse des candidats de LO du Doubs Mme Nicole FRIESS 1^{ère}, Mme Brigitte VUITTON 2^{ème}, M. Michel TREPPO 4^{ème} et Mme Sonya MORRISSON 5^{ème} circonscriptions du Doubs :

Chers militants de la cause palestinienne,

Nous avons bien reçu votre document d'interpellation dans le cadre des élections législatives 2022.

Vous connaissez notre engagement sans faille auprès du peuple Palestinien, en particulier celui de notre candidate de la 2e circonscription du Doubs, Brigitte Vuitton. Nous soutenons les peuples opprimés face à leurs oppresseurs et défendons le principe d'autodétermination total tel que défini par les quatre premiers congrès de l'Internationale communiste, avant que le stalinisme ne brouille cette position.

C'est l'impérialisme qui est la cause de la guerre qui se rapproche de plus en plus de nous depuis les événements récents en Ukraine et qui se généralise dans tout le Moyen Orient. Les peuples de cette région payent le prix fort pour la décomposition du système capitaliste, qui engendre inégalités, guerres, misère et oppression. Chacun doit être conscient que la crise économique et politique qui sévit depuis des décennies au Moyen Orient menace d'emporter l'humanité tout entière. Voilà pourquoi nous oeuvrons ici, à ce que les travailleurs de ce pays se sentent liés au sort des palestiniens.

Nous ne faisons pas confiance à l'ONU ni au « droit international » tel que défini par cette instance, car, dans le monde impérialiste, cela cache en réalité la loi du plus fort. Ainsi l'Etat d'Israël, aujourd'hui aux mains des pires tortionnaires, reste le bras armé de l'impérialisme américain. Nous visons à briser tous les maillons de la chaîne des états impérialistes, car tous sont complices de la politique de terreur que vous décrivez dans votre courrier.

Dans ce cadre, un député à l'Assemblée nationale bourgeoise n'est pas l'outil qui permettra de détruire les appareils d'Etat au service des capitalistes. Nous pouvons toutefois y faire entendre les intérêts des opprimés et, avec vous, étendre leur conscience internationaliste. Notre candidature s'inscrit dans cette démarche de dénonciation et de combat. Des députés Lutte ouvrière seraient des points d'appui pour promouvoir et donner des moyens à ces luttes, qu'ils soient légaux, matériels ou humains. Cela favoriserait la renaissance d'un parti ouvrier communiste révolutionnaire digne de ce nom.

Concernant vos propositions, nous ne voulons pas propager l'illusion que quelques élus Lutte ouvrière changeraient la politique du parlement. Certes, ils pourraient y exiger la transparence des comptes et des opérations politiques. Cela ferait contrepoids aux décisions des notables et aurait le mérite d'éclairer les intérêts qu'ils défendent réellement. Si par un heureux concours de circonstances nous étions élus, nous chercherions à élargir la lutte jusqu'à l'expropriation du grand capital, nous publierions les traités diplomatiques entre Etats et les traités commerciaux secrets, seul moyen de permettre des échanges commerciaux sans qu'ils soient pourris par les intérêts politiques et financiers des puissants – cela répond votre question sur l'interdiction des traités commerciaux avec les colonies, car les travailleurs ne peuvent interdire ce qui échappe à leur contrôle !

Nous appuyons l'idée que l'action de l'Etat d'Israel s'apparente à un apartheid criminel, nous utilisons même l'expression “camp de concentration à ciel ouvert” pour Gaza. Sans illusion sur le terrain juridique du droit international, nous soutenons votre démarche sur ce point. Nous cherchons cependant constamment les solutions en-dehors de ce terrain, par l'intervention conjointe des peuples israélien et palestiniens contre leurs dirigeants.

De la même manière, le droit du peuple palestinien à se constituer en Etat doit être reconnu. Nous ne faisons cependant aucune confiance en l'ordre impérialiste, ni en l'Etat français ni en l'Etat américain, pour donner une quelconque valeur à cette reconnaissance. L'émancipation des palestiniens sera l'oeuvre des travailleurs du moyen-orient eux-mêmes, unis contre l'impérialisme et ils choisiront eux-mêmes leur forme d'Etat. Nous militons pour une fédération de travailleurs sans frontières dans tout le Moyen-orient et à l'échelle de la planète si possible, pas pour une multiplicité d'appareils d'Etats bourgeois uniquement soudés par les chaînes de l'impérialisme.

Bien évidemment, nous défendrons les libertés associatives des organisations de la société civile qui critiquent la politique du gouvernement israélien et défendent les droits du peuple palestinien. Nous défendrons également la liberté de critique des dirigeants palestiniens.

A l'heure où l'impérialisme emporte de plus en plus de peuples vers l'abîme, à l'heure où les alliances se mettent en place et préfigurent un 3e conflit mondial, il est primordial de lever le drapeau rouge, internationaliste, contre le capitalisme, pour une société sans frontière et sans oppression. Nos espoirs ne doivent reposer que sur une mobilisation des classes populaires et de la jeunesse, pas sur des jeux internes au parlement.

L'émancipation des peuples opprimés face à l'impérialisme sera l'oeuvre des peuples eux-mêmes. Dans ces législatives, dans ce contexte de repli sur soi et de montée des idées réactionnaires, votez Lutte ouvrière pour affirmer que la lutte de classe est le moyen de changer la société. Propagez le sentiment de fraternité entre opprimés par-delà les frontières.

Dites avec nous : travailleurs de tous les pays, unissons-nous !

Pour les candidats de Lutte ouvrière du Doubs

Réponse de Mme Séverine VEZIES (NUPES – LFI) 1^{ère} circonscription du Doubs :



Séverine VEZIES, candidate NUPES

1^{ère} circonscription du Doubs

Réponse à l'interpellation des associations : Palestine/Israël - 4 questions clés.

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre adresse qui permet de remettre en lumière la question palestinienne trop souvent occultée et le peuple palestinien trop souvent ignoré. Ensuite, je voudrais assurer de ma solidarité le peuple palestinien, dans les moments difficiles qu'il a vécu et continue de vivre au quotidien sous l'occupation israélienne comme l'a illustré récemment encore un article paru dans Mediapart " Face à la violence des colons, des psys viennent en aide aux palestiniens" Jean Stern (Orient XXI 7 juin). Enfin, rappeler que même, si c'est au peuple palestinien et à lui seul que revient la légitimité de définir son avenir, nous nous sommes prononcé pour :

- La création de 2 états
- Avec des frontières sûres et reconnues sur les lignes de 1967
- Avec Jérusalem pour capitale des 2 états
- Avec une solution pour les réfugiés de 1948 et suivants.

Je soutiens l'ensemble des résolutions de l'ONU et demande leur application, notamment les résolutions 242 et 338 ainsi que la résolution 2334 sur la politique de colonisation d'Israël. Je regrette que la question du conflit israélo-palestinien et la situation de la Palestine n'aie pas été suffisamment abordée dans les questions internationales de la dernière campagne présidentielle.

Je n'ignore pas que la politique étrangère est, selon nos institutions, du ressort du Président de la République mais chaque fois que l'occasion m'en sera donnée, et surtout si avec la NUPES, nous formons le prochain gouvernement, je serai en tant que députée vigilante afin de mettre en lumière la situation dans les territoires occupés de Cisjordanie, de Jérusalem et de Gaza, et d'apporter, à chaque occasion, mon soutien au peuple palestinien comme lors de l'assassinat de la journaliste Shireen Abou Akleh à Jénine.

- 1) Je soutiens pleinement avec les 30 organisations françaises signataires, l'initiative citoyenne de pétition UE visant à interdire le commerce avec les colonies israéliennes qui, je le rappelle, sont condamnées par l'ONU et à ce titre illégales.

- 2) La politique de colonisation pratiquée par l'état d'Israël qui, en fragmentant de plus en plus les territoires de la Cisjordanie et de Jérusalem, en agissant constamment par provocations et maltraitements sur les populations, entraîne de fait une politique d'apartheid comme l'ont souligné le "rapporteur spécial de l'ONU" et le "rapport d'Amnesty International".
- 3) Le 2/12/2014, l'Assemblée Nationale Française a adopté une résolution demandant au gouvernement français de reconnaître l'État de Palestine. Cette résolution a été rejetée par François Hollande, puis par Emmanuel Macron. Notre gouvernement reconsidérerait bien entendu cette question.
- 4) Nous nous opposons à toutes les tentatives visant à "criminaliser" le soutien au peuple palestinien, nombreuses et récurrentes ces dernières années comme par exemple :
- La dissolution par G. Darmanin des associations "comité Palestine" et "comité Palestine vaincra", heureusement annulées par le conseil d'Etat
 - Les tentatives récurrentes d'assimiler « l'antisionisme » à l'antisémitisme
 - Les menaces et poursuites contre les campagnes BDS.

Besançon le 9 juin 2021,

Réponse de M Stéphane RAVACLEY (NUPES – EELV) 2^{ème} circonscription du Doubs :

Vous engagez-vous à voter en faveur de l'adoption d'une législation nationale visant à interdire le commerce avec les colonies israéliennes ?

Cette question est complexe. J'avoue ne pas suffisamment maîtriser les tenants et les aboutissants de ce conflit. J'observe toutefois que les Palestiniens vivent dans des conditions absolument inacceptables. La création de colonies en terres arabes est illégale.

Aussi, je pense que c'est à l'échelle européenne que cette question doit être portée.

De la même façon que la Commission européenne va proposer que soit interdite dans l'Union européenne la vente de produits issus du travail forcé, ce qui pourrait concerner la production chinoise impliquant la minorité musulmane ouïghoure, la question de la vente de produits issus des colonies israéliennes, illégales, doit être traitée au même niveau.

Vous engagez-vous à voter en faveur de la ratification de la Convention de 1973 sur l'élimination du crime d'apartheid ?

Très peu d'Etats démocratiques semblent avoir ratifié cette Convention. A l'inverse, j'observe que des pays comme la Russie ou l'Afghanistan ont ratifié cette convention. Je ne me prononcerais donc pas sur cette question sans avoir pu comprendre pourquoi à ce jour la France et d'autres pays démocratiques ne l'ont pas ratifié.

Dans le cadre du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, vous engagez-vous à agir en faveur de la reconnaissance de l'État de Palestine par la France ?

Oui. 2 Etats : Israël et Palestine

Vous engagez-vous à protéger les libertés associatives des organisations de la société civile qui critiquent la politique du gouvernement israélien et défendent les droits du peuple palestinien ?

Oui, critiquer la politique du gouvernement israélien n'est pas être antisémite.

Réponse de Mme Virginie. DAYET (NUPES – PCF), 3^{ème} circonscription du Doubs :

Madame, Monsieur,

Je milite avec mon collistier contre toutes les inégalités et pour le droits de tout les peuples a disposés d'eux-mêmes, ainsi, députée je combatterais avec force la politique du gouvernement Israelien, et je serais a vos coté pour défendre l'intégrité du peuple palestinien, ainsi et pour répondre a vos question, je serais breve et sans nuance :

- **Oui** je m'engage à voter en faveur de l'adoption d'une législation nationale visant à interdire le commerce avec les colonies israéliennes.
- **Oui** je m'engage à voter en faveur de la ratification de la Convention de 1973 sur l'élimination du crime d'apartheid.
- **Oui** je m'engage à agir de manière pro-active en faveur de la reconnaissance de l'État de Palestine par la France ?
- **Oui** je m'engage à protéger les libertés associatives des organisations de la société civile qui critiquent la politique du gouvernement israélien et défendent les droits du peuple palestinien

Salutations militantes

Élections législatives - 3^{ème} circonscription du Doubs
Virginie DAYET Candidate

Réponse de M Franck PLAIN (LO), 3^{ème} circonscription du Doubs :



Montbéliard, le 06 juin 2022

Chers militants de la cause palestinienne,

Nous avons bien reçu votre document d'interpellation dans le cadre des élections législatives 2022.

Vous connaissez notre engagement sans faille auprès du peuple Palestinien, en particulier celui de notre candidat de la 3^{ème} circonscription du Doubs, Franck PLAIN. Nous soutenons les peuples opprimés face à leurs oppresseurs et défendons le principe d'autodétermination total tel que défini par les quatre premiers congrès de l'Internationale communiste, avant que le stalinisme ne brouille cette position.

C'est l'impérialisme qui est la cause de la guerre qui se rapproche de plus en plus de nous depuis les événements récents en Ukraine et qui se généralise dans tout le Moyen Orient. Les peuples de cette région payent le prix fort pour la décomposition du système capitaliste, qui engendre inégalités, guerres, misère et oppression. Chacun doit être conscient que la crise économique et politique qui sévit depuis des décennies au Moyen Orient menace d'emporter l'humanité tout entière. Voilà pourquoi nous œuvrons ici, à ce que les travailleurs de ce pays se sentent liés au sort des palestiniens.

Nous ne faisons pas confiance à l'ONU ni au « droit international » tel que défini par cette instance, car, dans le monde impérialiste, cela cache en réalité la loi du plus fort. Ainsi l'État d'Israël, aujourd'hui aux mains des pires tortionnaires, reste le bras armé de l'impérialisme américain. Nous visons à briser tous les maillons de la chaîne des états impérialistes, car tous sont complices de la politique de terreur que vous décrivez dans votre courrier.

Dans ce cadre, un député à l'Assemblée nationale bourgeoise n'est pas l'outil qui permettra de détruire les appareils d'État au service des capitalistes. Nous pouvons toutefois y faire entendre les intérêts des opprimés et, avec vous, étendre leur conscience internationaliste.

Notre candidature s'inscrit dans cette démarche de dénonciation et de combat. Des députés Lutte ouvrière seraient des points d'appui pour promouvoir et donner des moyens à ces luttes, qu'ils soient légaux, matériels ou humains. Cela favoriserait la renaissance d'un parti ouvrier communiste révolutionnaire digne de ce nom.

Concernant vos propositions, nous ne voulons pas propager l'illusion que quelques élus Lutte ouvrière changeraient la politique du parlement. Certes, ils pourraient y exiger la transparence des comptes et des opérations politiques. Cela ferait contrepoids aux décisions des notables et aurait le mérite d'éclairer les intérêts qu'ils défendent réellement.

Si par un heureux concours de circonstances nous étions élus, nous chercherions à élargir la lutte jusqu'à l'expropriation du grand capital, nous publierions les traités diplomatiques entre États et les traités commerciaux secrets, seul moyen de permettre des échanges commerciaux sans qu'ils soient pourris par les intérêts politiques et financiers des puissants – cela répond à votre question sur l'interdiction des traités commerciaux avec les colonies, car les travailleurs ne peuvent interdire ce qui échappe à leur contrôle !

Nous appuyons l'idée que l'action de l'État d'Israël s'apparente à un apartheid criminel, nous utilisons même l'expression “camp de concentration à ciel ouvert” pour Gaza. Sans illusion sur le terrain juridique du droit international, nous soutenons votre démarche sur ce point. Nous cherchons cependant constamment les solutions en-dehors de ce terrain, par l'intervention conjointe des peuples israélien et palestinien contre leurs dirigeants.

De la même manière, le droit du peuple palestinien à se constituer en État doit être reconnu. Nous ne faisons cependant aucune confiance en l'ordre impérialiste, ni en l'État français ni en l'État américain, pour donner une quelconque valeur à cette reconnaissance. L'émancipation des palestiniens sera l'œuvre des travailleurs du Moyen-Orient eux-mêmes, unis contre l'impérialisme et ils choisiront eux-mêmes leur forme d'État.

Nous militons pour une fédération de travailleurs sans frontières dans tout le Moyen-Orient et à l'échelle de la planète si possible, pas pour une multiplicité d'appareils d'États bourgeois uniquement soudés par les chaînes de l'impérialisme.

Bien évidemment, nous défendrons les libertés associatives des organisations de la société civile qui critiquent la politique du gouvernement israélien et défendent les droits du peuple palestinien. Nous défendrons également la liberté de critique des dirigeants palestiniens.

A l'heure où l'impérialisme emporte de plus en plus de peuples vers l'abîme, à l'heure où les alliances se mettent en place et préfigurent un 3^{ème} conflit mondial, il est primordial de lever le drapeau rouge, internationaliste, contre le capitalisme, pour une société sans frontières et sans oppression.

Nos espoirs ne doivent reposer que sur une mobilisation des classes populaires et de la jeunesse, pas sur des jeux internes au parlement.

L'émancipation des peuples opprimés face à l'impérialisme sera l'œuvre des peuples eux-mêmes. Dans ces législatives, dans ce contexte de repli sur soi et de montée des idées réactionnaires, votez Lutte ouvrière pour affirmer que la lutte de classe est le moyen de changer la société.

Propagez le sentiment de fraternité entre opprimés par-delà les frontières.

Dites avec nous : travailleurs de tous les pays, unissons-nous !

Sur un plan général d'abord

La question palestinienne nous tient à cœur et concerne bien l'Humanité toute entière, au-delà des peuples directement concernés. Avancer sur cette question est incontournable si nous voulons aller vers un monde juste et pacifique.

Notre fil rouge c'est la reconnaissance d'un Etat palestinien ayant droit à la continuité territoriale, sur la base de la solution à 2 Etats et de l'application pleine et entière des résolutions de l'ONU.

Une problématique essentielle est celle du droit et de son application. Nous devons faire preuve de volontarisme et de courage pour faire bouger les choses.

Question 1

La colonisation israélienne des territoires palestiniens est un obstacle majeur à la paix. Nous soutenons la revendication palestinienne du retrait israélien de toutes les terres occupées depuis 1967 et du démantèlement des colonies. Dans ce cadre, le commerce de produits déclarés israéliens mais issus des colonies doit donc être interdit.

Question 2

En février dernier un rapport d'Amnesty International a réaffirmé l'ampleur du régime d'apartheid pratiqué par Israël. C'est une réalité incontestable. Nous devons donc agir pour la reconnaissance officielle de la réalité d'un tel régime, dans le cadre de la recherche des moyens les plus efficaces pour mettre en œuvre une solution de paix durable.

Question 3

La politique coloniale d'Israël n'est possible que par les soutiens que lui apportent les pays occidentaux, dont la France. L'application pleine et entière de la résolution de l'Onu prévoyant la création d'un Etat palestinien viable, dans les frontières de 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale est nécessaire. Malgré cette position adoptée par 136 états de l'ONU, malgré le vote du Parlement français en 2014 (339 voix pour, 159 contre), cela n'a jamais été suivi d'effet, la décision relevant de la prérogative du Président de la République. Nous agissons en conséquence, afin d'obtenir une position claire de la France et la reconnaissance par notre Pays de l'Etat de Palestine.

Question 4

Le droit des citoyens et des associations à la liberté d'opinion et d'expression est un des fondamentaux de la République et donc inaliénable. En conséquence, nous demandons l'abrogation de la circulaire du 12 février 2010, dite « Alliot-Marie », qui enjoint aux parquets d'engager des poursuites contre les actions BDS de boycott de produits israéliens issus des colonies. La tendance est souvent de stigmatiser et dénaturer les actions de solidarité avec la Palestine. Nous serons vigilants et solidaires des associations et de leurs militants.

2.4- Candidats du Jura

Réponse des candidats de LO Mme Johanne MOREL 1^{ère}, M. Christian MARCHET 2^{ème}, Mme Dominique REVOY 3^{ème} circonscriptions du Jura :

Je vous remercie de votre courrier par lequel vous sollicitez un engagement de ma part sur vos propositions.

Tout d'abord, je tiens à affirmer, en tant que communiste révolutionnaire, ma solidarité complète avec le peuple palestinien que l'État israélien opprime et massacre depuis plus de soixante ans ; la bande de Gaza n'est ni plus ni moins qu'un camp de concentration à ciel ouvert et il ne se passe pas de jour sans qu'ait lieu une destruction, une arrestation arbitraire, une extension des territoires occupés (comme la construction d'une nouvelle route contre laquelle les Palestiniens viennent de manifester, ces derniers jours) ou un massacre sans même parler des brimades quotidiennes et de la misère qui sévit en permanence.

Aussi je comprends tout à fait votre souci en tant qu'organisations, de vous adresser aux politiques, afin de faire que les choses bougent, bien qu'on dise couramment qu'une promesse de politiciens n'engage que celui qui y croit.

Pour ma part, j'ai peu de chances d'être élue, mais je tenais quand même à vous faire part de mon opinion sur le fond.

L'argumentation à l'appui de vos questions, notamment les deux premières s'appuient sur le droit international, l'ONU, la Convention de Genève etc.

Mais je n'y crois pas du tout. Toute l'histoire du peuple palestinien est ponctuée de résolutions, de rapports et d'accords. qui n'ont jamais servi à rien. L'exemple le plus flagrant est celui des Accords d'Oslo, en 1993. On voit où on en est aujourd'hui ! En réalité le droit est toujours celui du plus fort. Et imaginer que si le gouvernement israélien était reconnu coupable du crime d'apartheid, il reculerait, rempli de honte, rendrait les territoires occupés, et changerait de politique, c'est au mieux une douce illusion, au pire un mensonge. Car cela se saurait si la morale avait quelque chose à voir dans les relations internationales.

Elles ne sont régies que par des rapports de force. Et si l'État israélien peut mener cette politique, c'est parce que Israël a été choisi par les États-Unis pour être le défenseur des intérêts impérialistes dans la région, contre les peuples arabes. Cette politique fait qu'en conséquence, l'État palestinien n'a jamais été reconnu par les grandes puissances. C'est un choix de l'impérialisme qui ne s'est jamais démenti comme on l'a vu quand Obama est revenu sur sa promesse, en 2009, ainsi que François Hollande après avoir été élu président. Aussi la responsabilité du sort tragique des palestiniens revient-elle, en premier, à l'impérialisme qui domine le monde et se moque bien des peuples.

Mais les Palestiniens sont aussi victimes de leurs propres dirigeants. Quand, dans le contexte de la fin de la période de décolonisation, ils ont commencé à se battre, ils ont suscité un immense espoir, au Moyen-Orient parmi les populations pauvres Égypte, de Jordanie, de Libye, de Syrie, dans toute cette région, charcutée, occupée et exploitée par les Français et les Anglais, auparavant. Une perspective s'ouvrait à eux : s'unir non seulement contre Israël, mais contre l'impérialisme et leurs dirigeants qui le soutenait ; une révolution sociale pour s'attaquer à cette mainmise de l'impérialisme sur le Proche-Orient, aux potentats et aux dictateurs locaux et balayer tout le vieux fatras entretenu par les impérialistes aurait coûté moins cher que ce que vivent ces peuples depuis des décennies et aurait permis de bâtir des États-Unis socialistes du Moyen-Orient où les Israéliens, côte à côte avec les autres peuples, auraient eu toute leur place..

Au contraire, l'OLP de Yasser Arafat a donné comme seule perspective à la lutte palestinienne, le nationalisme ; c'était créer l'illusion qu'un État pourrait régler les problèmes et les protéger. On voit bien aujourd'hui, à quel point cette politique est une impasse. D'État, il n'y en a pas à part la police et la corruption. Et la violence est permanente.

Aussi, je suis convaincue que pour le peuple palestinien, la solution ne viendra ni de l'ONU, ni des USA et des autres grandes puissances, ni des ICE mais de leurs luttes, à condition de s'adresser aux autres peuples de la région, y compris israélien.

Qu 1 : Vous engagez-vous à voter en faveur d'une législation nationale visant à interdire le commerce avec les colonies palestiniennes ?

Je ne suis pas pour les sanctions économiques car c'est toujours la population qui en paie le prix le plus fort ; cela s'est vu avec l'embargo américain contre Cuba, les sanctions économiques contre l'Iran, et aujourd'hui celles contre la Russie, entre autres... A

l'inverse, les bourgeois, les capitalistes, qu'ils soient à l'extérieur ou à l'intérieur du pays, ont mille et un moyens de contourner une interdiction et de passer entre les mailles du filet et par le biais de la spéculation, ils s'enrichissent encore plus qu'avant..

Qu 2 : Vous engagez-vous à voter en faveur de la ratification de la Convention de 1973 sur l'élimination du crime d'apartheid ?

Les résolutions de l'ONU, les rapports de commissions et les déclarations s'accumulent mais le gouvernement israélien s'en moque tant que le soutien américain ne se dément pas. Car seuls les rapports de force comptent dans les relations internationales et pas la morale. C'est lorsqu'on se bat, que les choses changent. Les Palestiniens eux-mêmes en sont la preuve. Par exemple, c'est la 1ère Intifada qui a amené le gouvernement israélien à une table de négociation etc.

Leur courage et leur détermination ont toujours été là. La seule perspective pour ne pas en être réduits à lutter, le dos au mur, complètement acculés sera de rompre avec la politique de leurs dirigeants qui les a conduit dans une impasse et a creusé un fossé de haine avec le peuple israélien. C'est en s'adressant à lui ainsi qu'aux autres peuples de la région pour ensemble s'attaquer à l'ordre impérialiste qu'il y a de l'espoir.

Qu3 : Dans le cadre du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, vous engagez-vous à agir en faveur de la reconnaissance de l'État de Palestine par la France ?

Ce serait la moindre des choses que de reconnaître au peuple palestinien le droit d'avoir son propre Etat. Et cela ferait pression sur Israël. Mais c'est précisément ce que ne veulent pas les grandes puissances, États-Unis en tête qui ont fait d'Israël, le gardien de l'ordre impérialiste dans la région. Obama est revenu sur sa promesse, François Hollande aussi dès qu'il s'est retrouvé à la tête de l'Etat. La France comme les autres grandes puissances, se moque bien du sort des Palestiniens.

Qu 4 : Vous engagez-vous à protéger les libertés associatives des organisations de la société civile qui critiquent la politique du gouvernement israélien et défendent les droits du peuple palestinien ?

Si c'est en tant que député (mais je répète que j'ai peu de chances d'être élue) l'exemple que vous donnez dans la question précédente, montre bien que même une majorité de gauche à l'Assemblée nationale n'a finalement pas beaucoup de poids.

Mais en tant que militante, comme tous mes camarades, bien évidemment je ferai tout pour que vos organisations puissent avoir toutes les libertés et avec tous mes camarades, nous continuerons à participer aux manifestations pour le peuple palestinien chaque fois qu'il y en a une.

Réponse de Mme Éveline TERNANT (NUPES - PCF), 2^{ème} circonscription du Jura

NOUVELLE UNION POPULAIRE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE



Eveline TERNANT
candidate de le NUPES
2ème circonscription du Jura

Soutenant depuis très longtemps la cause palestinienne, je réponds OUI aux quatre questions posées par l'AFPS.

Question : Vous engagez-vous à voter en faveur de l'adoption d'une législation nationale visant à interdire le commerce avec les colonies israéliennes ?

OUI : ces mesures , de même que la suspension de l'accord d'association avec l'Union européenne

ou la coopération militaire sont le moyen de condamner sans ambiguïté toute idée d'annexion et de reconnaître de fait l'État de Palestine dans ses frontières de 1967 avec Jérusalem-Est comme capitale. Les responsabilités de la France et de l'Union européenne sont immenses. Il ne suffit pas d'en rester à des déclarations de principe, et encore, souvent frileux voire carrément dissimulateurs sur les responsabilités d'Israël, sans adopter des actes forts.

Question : Vous engagez-vous à voter en faveur de la ratification de la Convention de 1973 sur l'élimination du crime d'apartheid ?

OUI. C'est un véritable régime d'apartheid qui est instauré par la loi "État-Nation". L'annexion de la moitié de la Cisjordanie, et la réduction de la terre palestinienne en "bantoustans" démilitarisés, sans continuité territoriale ni maîtrise des frontières, et légalisent le pillage colonial. L'évolution actuelle enterme la solution à deux États et entérine l'impunité des autorités d'Israël. C'est un coup de force inacceptable contre la légalité internationale, la justice et le respect des droits humains. Les violations des droits des Palestiniens n'amèneront aucune paix mais, au contraire, en feront qu'aggraver une situation insupportable pour les Palestiniens, mais aussi à terme, pour le peuple israélien.

Question : Dans le cadre du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, vous engagez-vous à agir en faveur de la reconnaissance de l'État de Palestine par la France ?

OUI, c'est une position que je défends depuis toujours. Le vote de l'Assemblée Nationale doit être respecté par l'exécutif. Même si la solution de deux états devient de plus en plus difficile à mettre en œuvre, la reconnaissance de l'État de Palestine sera un acte politique sur le droit à l'autodétermination des Palestiniens, de nature à renforcer toutes les mesures que nous devons prendre pour mettre un terme aux violations du droit international par Israël.

Réponse de M. Hervé PRAT (NUPES - EELV), 3^{ème} circonscription du Jura

Question : Vous engagez-vous à voter en faveur de l'adoption d'une législation nationale visant à interdire le commerce avec les colonies israéliennes ?

Oui, je m'engage à agir pour que les produits et les services qui viennent des colonies illégales implantées en territoire palestinien ne puissent plus être commercialisés en France.

Ce commerce valide une occupation coloniale illégale au regard du droit international, il faut donc l'interdire.

Question : Vous engagez-vous à voter en faveur de la ratification de la Convention de 1973 sur l'élimination du crime d'apartheid ?

Les conditions de vie imposées aux Palestiniens par l'État israélien sont inhumaines : frappes militaires, blocus de Gaza, impossibilité de se déplacer, de voyager, maisons détruites, arrestations arbitraires... La souffrance du peuple palestinien est immense, l'injustice qui lui est faite n'est pas tolérable, elle doit être reconnue.

Je m'engage à agir pour que les nombreux rapports qui décrivent précisément cette situation soient pris en compte pour que cessent ces exactions et que les conditions d'une paix durable puissent enfin voir le jour.

Question : Dans le cadre du droit des peuples à disposer d’eux-mêmes, vous engagez- vous à agir en faveur de la reconnaissance de l’État de Palestine par la France ?

C'est pour moi une évidence, j'agirai pour que la France reconnaisse l'État de Palestine.

Question : Vous engagez-vous à protéger les libertés associatives des organisations de la société civile qui critiquent la politique du gouvernement israélien et défendent les droits du peuple palestinien ?

L'action des associations qui œuvrent en France pour la défense des droits humains en Palestine est parfois caricaturée et attaquée. Il est pourtant légitime de critiquer l'action d'un État ! Alors que le combat des Ukrainiens bénéficie d'un soutien international et que la politique de la Russie est critiquée ; il n'en est pas de même pour le combat des Palestiniens et la critique de l'État israélien est stigmatisée. J'agirai pour protéger la liberté des associations qui défendent les droits humains et une paix juste entre Israël et la Palestine.

2.5- Candidats de Haute-Saône

Réponse de M. Patrice GUERAIN (NUPES -LFI), 2^{ème} circonscription de Haute-Saône

Monsieur,
J'ai lu avec la plus grande attention votre courrier.

Vos préoccupations sont parfaitement légitimes. Je les partage avec vous.

Je vous prie de bien vouloir prendre connaissance de mes réponses à vos questions.

Question : Vous engagez-vous à voter en faveur de l’adoption d’une législation nationale visant à interdire le commerce avec les colonies israéliennes ?

Oui, je m’engage en faveur d’une telle législation.

Question : Vous engagez-vous à voter en faveur de la ratification de la Convention de 1973 sur l’élimination du crime d’apartheid ?

Oui, je m’y engage en conscience.

Question : Dans le cadre du droit des peuples à disposer d’eux-mêmes, vous engagez-vous à agir en faveur de la reconnaissance de l’État de Palestine par la France ?

Oui, je m’engage à agir pour que la Palestine soit enfin reconnue comme un état.

Question : Vous engagez-vous à protéger les libertés associatives des organisations de la société civile qui critiquent la politique du gouvernement israélien et défendent les droits du peuple palestinien ?

Oui, je m’engage à protéger avec la plus grande des déterminations les libertés des associations des organisations de la société civile qui critiquent la politique du gouvernement israélien.

Bien à vous

Patrice Guérain